

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Le gouvernement agit pour faciliter les transferts d'entreprises familiales**

**Québec, le 12 août 2021.** – Le gouvernement apporte des ajustements à la législation fiscale québécoise afin de s'assurer que l'assouplissement mis en place en 2016 pour faciliter les transferts d'entreprises familiales continue de s'appliquer.

Ces modifications font suite à l'adoption par le gouvernement fédéral, en juin dernier, du projet de loi C-208, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (transfert d'une petite entreprise ou d'une société agricole ou de pêche familiale). Bien que ce projet de loi vise également à faciliter le transfert d'entreprises familiales, il a pour effet d'empêcher l'application de l'assouplissement déjà en vigueur dans le régime fiscal québécois. Des modifications législatives sont donc nécessaires.

Le Québec suivra par ailleurs les travaux du gouvernement fédéral à l'égard des modifications législatives que celui-ci a l'intention de présenter et qui viseront à protéger le régime fiscal contre les échappatoires imprévues que le projet de loi C-208 aurait rendues possibles.

### **Citation :**

« Le Québec a déjà pris des mesures pour faciliter le transfert d'entreprises familiales, mais le projet de loi C-208 adopté par le gouvernement fédéral a des effets inattendus sur ces mesures, ce qui doit être corrigé rapidement. C'est pourquoi nous agissons aujourd'hui pour continuer de favoriser les transferts d'entreprises intergénérationnels. »

*Eric Girard, ministre des Finances et ministre de l'Économie et de l'Innovation*

### **Lien connexe :**

Les modalités liées à ces mesures peuvent être consultées dans le *Bulletin d'information 2021-6*, publié par le ministère des Finances et disponible au [http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Bulletins/fr/BULFR\\_2021-6-f-b.pdf](http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Bulletins/fr/BULFR_2021-6-f-b.pdf).

– 30 –

**Source :** Fanny Beaudry-Campeau  
Directrice des communications  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 514 222-6782